

Les Scieries réunies d'Abreschviller en redressement judiciaire

by **Le Moniteur** - lundi, octobre 27, 2008

<https://www.correspondances.fr/les-scieries-reunies-dabreschviller-en-redressement-judiciaire/>

La chambre commerciale du tribunal de grande instance de Metz a placé les Scieries réunies d'Abreschviller (SRA) en redressement judiciaire pour une durée de six mois.

Première scierie de Lorraine et troisième de France avec 120 salariés pour 28 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2007, l'entreprise souffre à la fois de la baisse du nombre de permis de construire, de l'augmentation du prix des grumes et de la raréfaction du crédit auprès des banques allemandes. Initialement positionnées sur le marché français des sciages standard destinés à la charpente et à l'emballage, les SRA se sont engagées dans la mise au point de solutions de construction à ossature bois prêtes à monter.